

Compte-rendu du 1<sup>er</sup> Conseil d'école

Lundi 8 novembre 2021 à 18h dans la salle polyvalente de l'école.

Président du conseil d'école : M. DAENINCK F. (directeur).

2 secrétaires de séance : Mme MAS (enseignante) et Mme MALCOIFFE (représentant des parents d'élèves).

**I** Vie de l'école**1)** Présentation des membres présents au Conseil d'école.

- M. BETRANCOURT (adjoint au Maire, scolarité).
- Monsieur Alain CAUNAC, DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale). **absent**
- Représentants des parents d'élèves : Mmes BEMOL, DUCHATEAU, MALCOIFFE et M. BOVE et CHARLTON.
- Les enseignants : M. HOICHEUX (CM1/CM2 A), M. JOSEPH-GABRIEL (CM1/CM2 B), Mme MAS (CE2), Mme COLLARD (CE1) Mme LASCAR (CP) et M. DAENINCK (directeur et classe de CP).
- Enseignante du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée Enfant en Difficulté) : Mme WAROT Virginie

Informations sur les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école :

Taux de participation **72 %**, **5 titulaires** et **5 suppléants**.

Informations sur les élections des **Délégués de classes élus** :

CP → Miléna BOUDEVIN, Lyahn AÏT IDIR BLANC, **Suppléants** : Yara CHAMAME, Andy PRIMEROSE.

CE1 → Jade THOUVENOT, Jérémy JUVENON, **Suppléants** : Léa MALCOIFFE, Stan LAMINSI.

CE2 → Lyliah AÏT IDIR BLANC, Yannis SHEOJORE, **Suppléants** : Julia MOUTURIER, Ymani MONZIALO.

CM1/CM2 B → Mélissa HUTFER PERERA, Nahel AÏT IDIR BLANC, **Suppléants** : Enora CHARLTON, Ian BOVE.

CM1/CM2 A → Victorienne-Heva FALOUAN, Gabriel POURSAC, **Suppléants** : Wassila BEN FODDA, Coryjames LENISIO.

Informations sur les élections des **Conseil Municipal des Enfants (CME)** :

**Délégués élus** pour représenter l'école : Enora CHARLTON et Britney EKONGOLO NDOKO

**2)** Bilan de la rentrée et des effectifs.

Actuellement 133 enfants : 26 CP, 26 CE1, 25 CE2, 28 CM1, 28 CM2.

(131 à la rentrée : 2 inscriptions en septembre)

**3)** Règlement intérieur de l'école. Accès à l'école.

Le règlement intérieur de l'école est présenté à la classe à la rentrée.

*(il doit être collé dans le cahier de correspondance de votre enfant)*

Semaine de 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Ouverture/fermeture des portes : **8h20/8h30**, sortie à **11h45 – 13h35/13h45**, sortie à **16h30**.

Accès à l'école hors temps scolaire (périscolaire) : 7h/8h20 et de 16h30 jusqu'à 19h.

Rappel aux parents : **respecter** les horaires, **écrire** un mot pour les absences (cahier de correspondances). Éviter le téléphone. Penser à bien refermer le portillon (avenue de la Commune de Paris).

Les parents accompagnateurs doivent se présenter aux enseignants de service et seront dirigés vers l'enseignant concerné.

**4)** Mise en place des **APC** (Activités Pédagogique Complémentaire, décret 2013-77) et du **LSU** (Livret Scolaire Unique).

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Horaires : **cycle 2** : lundi ou mardi de 16h30 à 17h30 **ou** en **Cycle 3** : lundi ou mardi ou jeudi ou vendredi (11h45/12h15 soit 1/2h par groupe).

Elles portent sur l'amélioration des **compétences en français** (activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture) et favorisent la prise de parole des élèves, les échanges entre pairs et avec l'enseignant, les essais, les reformulations, ainsi que l'explication des démarches employées avec plus de manipulation

Petits groupes pour reprendre des compétences non acquises.

**Période 1** : 5 élèves en CE1, 4 en CE2, 15 en Cycle 3. (Choix de ne pas prendre de CP pour cette période)

**Période 2** : 5 élèves en CP, 4 élèves en CE1, 4 en CE2, 15 en CM1 et 15 en CM2.

### Livret Scolaire Unique (LSU)

Le dispositif est maintenu à une diffusion par semestre comme l'an dernier (début février et mi-juin 2022).

Il sera diffusé par voie électronique. Chaque parent envoie un message à l'adresse mail donnée par l'enseignant.

Penser à archiver les livrets de vos enfants (sur votre ordinateur ou sur une clé).

Les familles peuvent également s'inscrire sur l'application de l'Education Nationale pour consulter les livrets de leur enfant. Un document explicatif sera diffusé aux familles.

## 5) Fonctionnement de la BCD et du RASED

Intervenante Madame Blanchard Corinne qui s'occupe du fonctionnement et des emprunts de la bibliothèque.

Elle animera ces séances en présentant différents ouvrages, travaille sur le langage, le vocabulaire et la compréhension des textes en collaboration avec les enseignants.

Les élèves emprunteront au moins 1 document (album, livre...) par semaine. Toutes les classes iront à la bibliothèque.

Les livres empruntés sont sous la responsabilité des parents.

- Présentation du **RASED** par Mme WAROT : Priorité au cycle 2 (CP, CE1 et CE2)

Les difficultés de certains enfants sont exposées au réseau. Il y a actuellement 13 élèves de suivis.

Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité et permettent de :

- Remédier à des difficultés résistant aux aides apportées par l'enseignant
- Prévenir leur apparition chez des élèves dont la fragilité a été repérée.

Le travail des membres du Rased s'effectue en lien étroit avec les enseignants, les parents et les éventuels partenaires (médecins, PMI, CMP, CMPP, orthophoniste, psychomotricienne...).

Il ne se substitue en aucun cas à l'action du maître de la classe mais en est complémentaire.

C'est une équipe qui comprend une psychologue scolaire et des enseignantes spécialisées à dominante pédagogique et/ou relationnelle.

## 6) Bilan OCCE (coopérative de l'école).

Office Central de la Coopération à l'École

Fédération nationale qui participe aux projets éducatifs, culturels et sportifs de l'école pour développer l'esprit d'entraide et de solidarité, stimuler les initiatives en vue du travail en commun, donner le sens des responsabilités et permettre l'apprentissage de la liberté, de la démocratie, de la fraternité et de la citoyenneté.

Méthode active d'éducation civique, morale, sociale, économique et intellectuelle.

Présentation de Madame COLLARD, trésorière.

Au départ au 02/09/2021 : **2493,04 €** et au **08/11/21 : 5470,70 €**.

Entrées : dons parents : **1139 €**, recette photographies 2320 €

**A déduire**, la prestation du photographe, Achats (produits « piscine », semaine du goût, livres) : **481,34 €**, l'achat de maquettes pour toutes les classes (432 €), sortie « Chamarande du mois de juillet 2021...

**A déduire**, l'affiliation OCCE pour l'année scolaire 2021/2022.

## 7) Projets sportifs ou culturels. Hommage à Samuel PATY le vendredi 15 octobre 2021.

**CP** : journée du goût le 18 octobre 2021 (fruits de saison), **8 séances** de natation le vendredi après-midi du 17/09 au 19/11, sortie « médiathèque » mardi 14/12 après-midi et spectacle « **Je brasse de l'air** » au Théâtre « Jules VERNE » jeudi 16/12 après-midi.

**CE1** : **5 séances** de natation du 08 au 18 novembre (stage massé : 3 séances par semaine : lundi, mardi et jeudi).

Projet animation « jeux de société » avec la ludothèque à partir de janvier. La classe se déplacera.

**CE2** : sortie « médiathèque » mardi 05/10 matin. Visite du **musée de la Préhistoire** à Nemours mardi matin 14/12.

**CM1/CM2 B** : sortie « médiathèque » mardi 1<sup>er</sup> février 2022 matin.

**CM1/CM2 A** : sortie « médiathèque » vendredi 12/11 après-midi et mardi 04/01 matin.

**CM2** : Une ½ journée « Sécurité Routière » organisée avec la Police Nationale le jeudi 02/12.

Une ½ journée « Voyageur et citoyen organisée avec la SNCF au premier semestre.

Projet mairie « Plantation des arbres » vendredi 26/11 matin pour tous le CM2.

**Sortie au Cinéma 220** avec le dispositif « École et cinéma » : Les séances débuteront au premier trimestre 2022.

**Animation pour toutes les classes, dès janvier 2022, avec l'Agglomération « Cœur d'Essonne »** : Tri des déchets et Recyclage/Compostage

Les enseignants du cycle 3 et la classe de CE2 ont rendu un hommage à Samuel Paty le vendredi 15 octobre 2021.

Ces classes ont échangé en cours d'EMC (**E**nseignement **M**oral et **C**ivique) sur cet attentat.

## 8) Exercices de sécurité.

**Exercice Incendie** : le lundi 13 septembre 2021 vers 10h. (2'22" pour évacuer) RAS.

**PPMS Intrusion** : le lundi 27 septembre 2021 après-midi.

Le PPMS, ou « **Plan Particulier de Mise en Sûreté** » est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la **mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement** en cas d'accident majeur externe à l'établissement ou d'**intrusion**.

Pour répondre à cette démarche, les enfants ont participé le lundi 09/11/2020 matin, à un exercice de mise à l'abri renforcée\* sous le prétexte d'une intrusion malveillante.

\*Après le signal, on se met à l'abri, en sûreté. (*Pas de détail* communiqué par souci de bienveillance)

## II Questions des parents à l'Ecole

- **a)** Serait-il possible de nous informer sur la différenciation qui est faite en classe entre les deux niveaux du cycle 3 ? Par ailleurs, est-il prévu que les élèves de CM2 aient des devoirs donnés à l'avance afin de les préparer à la 6<sup>ème</sup> ?

L'équipe enseignante des CM1 et CM2 respecte le programme du cycle 3. Les notions de découvertes du CM1 sont approfondies en CM2. Le travail est différencié mais avec des bases communes. Il y a plus d'exercices exigés en CM2. M. JOSEPH-GABRIEL, professeur de la classe CM1/CM2 **B**, fera une réunion parents le lundi 22/11/2021 à 18h.

- **b)** Une fête de fin d'année est-elle envisageable ?

L'équipe enseignante est favorable à une « fête d'école » si les conditions sanitaires le permettent et dans la mesure où un grand nombre de parents s'engage à préparer et tenir les ateliers ou « stands » nécessaires à cette manifestation.

- **c)** Les classes de découverte ou voyage n'étant pas envisageables, serait-il possible d'organiser un autre projet ? L'idée avait notamment été évoquée une année concernant une semaine équitation dans un club de Brétigny, les journées uniquement.

A ce jour, les enseignants n'ont pas envisagé ce genre de projet de classe.

## III Questions des parents à la Mairie

-a) Des véhicules sont fréquemment stationnés devant le portail de l'école ou les barrières de la résidence se trouvant en face de l'école ou à « cheval » sur les trottoirs et les pistes cyclables, ce qui n'est pas sans conséquence pour les piétons. **La police municipale peut-elle être davantage présente aux heures d'entrée et de sortie de l'école ?**

*La police effectue des rondes par école et par période, un cycle de passage est programmé. Elle peut se déplacer également à la demande.*

-b) Le papier toilette n'est pas disponible dans chaque cabine et il y a, simplement, un grand rouleau installé à l'entrée des toilettes. Certains enfants se retrouvent dans des situations délicates ! **Est-il possible de modifier l'organisation actuelle pour avoir un distributeur dans chaque cabine ?**

*L' élu indique que les services de la mairie feront une visite pour envisager la possibilité d'un changement. Nous sommes la seule école à demander une modification.*

-c) Nous constatons, cette année encore, un souci d'interphone pour le périscolaire. Celui-ci est souvent « occupé » ou « sans réponse ». **Est-il possible de trouver une solution pérenne à cette problématique ?**

*Les interphones fonctionnent pour la mairie mais M. Bétrancourt va demander une nouvelle étude sur les dysfonctionnements qui empêchent de répondre selon l'interphone utilisé. Le périscolaire devra diffuser une note explicative de l'utilisation des interphones selon l'horaire.*

-d) Lors de plusieurs conseils d'école, **il est question de l'aménagement du chemin entre les écoles Jean Moulin et Jean Lurçat.** Il est très boueux quand il pleut. Il y a des grandes flaques d'eau, notamment devant le portail d'accès à l'école Lurçat. La mairie a répondu que ce « chemin » était privé au 2<sup>ème</sup> conseil d'école de 2020. **Cependant, peut-elle trouver un accord avec la résidence pour améliorer cet accès ?**

*M. Bétrancourt signale que cet accès est toujours privé mais il attend le retour des parties concernées pour cette demande entre les services « environnement » et le bailleur de la résidence.*

#### **IV Questions de l'école à la Mairie**

-a) Nous constatons depuis la rentrée un manque de personnel lorsqu'un agent (de service ou du périscolaire) est absent car il n'est pas toujours remplacé et cela perturbe fortement le fonctionnement de l'établissement.

L'équipe du périscolaire ne semble pas assez nombreuse, il y a 4 agents et depuis septembre, nous avons eu 4 retards à la reprise des cours de l'après-midi. Les enfants du deuxième service n'avaient pas terminé leur repas. **Pouvons-nous avoir une cinquième personne pour améliorer ce dispositif ?**

*Il n'y aura pas une 5<sup>ème</sup> personne chez les animateurs. M. Bétrancourt indique qu'une personne supplémentaire aura un coût pour la collectivité et que cela n'est pas souhaitable. Il précise que la norme est d'un animateur pour 21 ou 22 enfants. L'école répond qu'il y a plus de 90 enfants par jour à la cantine et que 4 animateurs ne correspondent pas à la norme ! L'école demande si la mairie respecte les normes d'encadrement.*

-b) Les travaux de l'été ne sont pas terminés. De plus, nous constatons des vols ou des effractions pendant ces périodes de travaux. **Comment la mairie envisage-t-elle d'éviter ces faits de retard dans le calendrier qui gênent notre fonctionnement et ces effractions qui restent inadmissibles ?**

*La mairie regrette ses événements intolérables. Elle indique que les travaux sont décalés car le marché avec l'entreprise de cet été est dénoncé et elle attend un nouveau prestataire.*

**Prochains Conseils d'école : le lundi 07/03/2022 et le mardi 14/06/2022 à 18h.**

Remerciements du directeur aux personnes présentes.